

Vincent LEMIEUX

Politologue, professeur, Département de science politique,  
Université Laval

(2012)

“Un réalignement probable,  
mais sans l'émergence  
d'un parti générationnel.”

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Vincent LEMIEUX,

*“Un réalignement probable, mais sans l'émergence d'un parti  
générationnel.”*

In ouvrage sous la direction de Réjean Pelletier, *Les partis politiques  
québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*,  
Conclusion, pp. 393-404. Québec : Les Presses de l'Université Laval,  
2012, 411 pp. Collection “Prisme”.

M. Vincent Lemieux, professeur à la retraite de l'enseignement, au  
département de science politique de l'Université Laval, nous a autorisé  
le 13 août 2004 à diffuser la totalité de ses œuvres.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001  
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

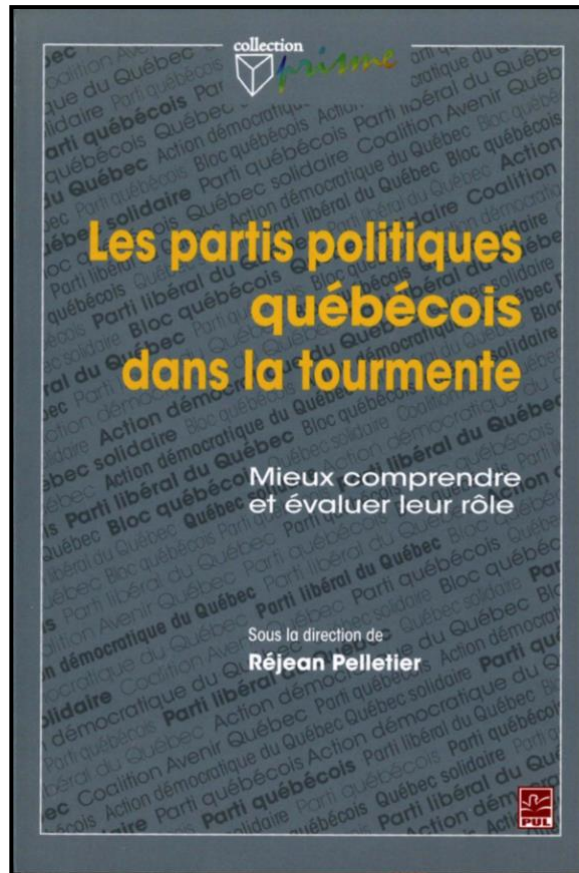
Édition numérique réalisée le 13 juin 2022 à Chicoutimi, Québec.



## Vincent LEMIEUX

Politologue, professeur, Département de science politique,  
Université Laval

“Un réalignement probable,  
mais sans l'émergence d'un parti générationnel.”



In ouvrage sous la direction de Réjean Pelletier, *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Conclusion, pp. 393-404. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2012, 411 pp. Collection “Prisme”.

## Table des matières

La notion de parti générationnel [393]

Les caractéristiques des partis générationnels [396]

Un parti générationnel hors du Québec [396]

*Des partis transgénérationnels aux États-Unis* [398]

Les trois phases des partis générationnels [399]

La mobilisation par les partis générationnels [400]

L'évolution des performances et des positions prises par les partis  
générationnels [401]

Les conséquences prévisibles de l'absence d'un parti générationnel  
[403]

Bibliographie [404]

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[393]

## Vincent LEMIEUX

Politologue, professeur, Département de science politique,  
Université Laval

### “Un réalignement probable, mais sans l'émergence d'un parti générationnel.”

In ouvrage sous la direction de Réjean Pelletier, *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Conclusion, pp. 393-404. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2012, 411 pp. Collection “Prisme”.

Il serait étonnant que la prochaine élection provinciale au Québec n'ait pas pour effet un réalignement des partis, mais il serait tout aussi étonnant quelle donne lieu à l'émergence d'un parti générationnel, contrairement aux élections de réalignement du passé.

Une élection de réalignement est une élection où l'ordre des partis change en sièges ou en voix obtenus, de nouveaux partis pouvant apparaître et d'anciens disparaître. Le réalignement peut aussi s'étendre sur plus d'une élection comme cela est arrivé aux élections de 1970, 1973 et 1976, où le nouveau parti générationnel qu'était le Parti québécois a dépassé l'Union nationale en sièges obtenus, est devenue l'opposition officielle, puis a formé le gouvernement. Le Ralliement créditiste a lui aussi fait élire des députés en 1970 et 1973 avant de disparaître à l'élection de 1981, suivi en cela de l'Union nationale à l'élection de 1985.



## ***LA NOTION DE PARTI GÉNÉRATIONNEL***

Dans leur contribution à l'ouvrage dirigé par Jean Crête et Pierre Favre (1989), Richard et Margaret Braungart ont éclairé la notion de génération politique et par là, celle de parti générationnel.

[394]

Pour les Braungart, il y a génération politique lorsqu'un groupe d'âge se mobilise pour œuvrer au changement social ou politique. À cet égard, les manifestations de jeunes lors des années 1970 aux États-Unis auraient éveillé un nouvel intérêt pour l'étude des générations politiques. Les études qui s'ensuivirent ont fait une distinction qui allait devenir de plus en plus répandue entre trois types d'effets, ceux de cycle de vie, de cohorte et de conjoncture.

Les effets de cycle de vie tiennent aux étapes de la vie publique. Ils peuvent expliquer les changements d'attitudes et de comportements qui se produisent de façon concomitante au passage d'un groupe d'âge à un autre.

Les effets de cohorte réfèrent à l'importance des expériences vécues dans les années de socialisation qui font en sorte que les attitudes et comportements d'un individu demeurent constants au cours de son cycle de vie.

Les effets de conjoncture découlent d'événements qui ont des répercussions sur tous les groupes d'âge et sur toutes les cohortes.

Quand il y a des effets de cycle de vie, les attitudes et les comportements politiques sont déterminés par l'âge des individus. C'est ainsi que plusieurs études ont montré que les jeunes sont plus susceptibles d'appuyer les partis progressistes, alors que les gens d'âge mûr tendent plutôt à appuyer les partis conservateurs. Il n'en est pas ainsi lorsque les effets de cohorte sont plus influents que les effets de cycle de vie. Dans ces cas, les attitudes et les comportements favorables aux partis progressistes ou aux partis conservateurs demeurent les mêmes aux différentes étapes de la vie.

Les Braungart notent cependant qu'il faut distinguer entre l'appartenance à une cohorte et l'appartenance à une génération. Alors qu'une cohorte est faite d'un groupe de personnes nées à l'intérieur

d'un même intervalle de temps et qui vieillissent ensemble, les membres d'une génération politique ne partagent pas que l'appartenance à une même cohorte. Il se développe également chez eux une conscience collective spécifique et la volonté d'influer sur les changements qui se produisent dans la société. C'est ainsi que les cohortes qui ont grandi durant la crise économique des années 1930 étaient mues par des valeurs différentes de celles des jeunes qui sont devenus adultes pendant les années de relative opulence qui ont suivi cette crise.

[395]

Le sociologue allemand Rudolph Heberle a beaucoup insisté sur l'importance des années de formation dans la philosophie sociale et les attitudes politiques des membres d'une génération. Il en a été ainsi de ceux qui ont vécu dans leurs années de formation la Révolution française, la Révolution américaine, la guerre civile et la reconstruction du Sud aux États-Unis, la fondation du Reich allemand par Bismarck, l'unification de l'Italie par Cavour et la défaite allemande en 1918.

Le mouvement nazi a été dirigé par des hommes qui étaient nés entre 1883 et 1900. Ils avaient donc de 18 ans à 33 ans quand est survenue la défaite de l'Allemagne en 1918. La guerre de 1914-1918 et ses conséquences ont été pour eux l'expérience décisive dans leur formation et leurs vues politiques. Heberle note aussi le décalage qui est créé par le fait qu'une génération parvient à dominer la vie politique une fois qu'elle a déjà traversé sa période de formation. Les problèmes et les enjeux auxquels elle doit alors faire face ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qu'elle a vécus au moment de ses expériences décisives. Les membres les plus âgés de la génération auront à cause de cela une perception des problèmes et des enjeux différente de celle des membres plus jeunes, d'où l'existence d'unités générationnelles distinctes, ce qu'on a pu constater à l'intérieur de la députation du Parti québécois au moment de la crise de mai et juin 2011.

Quant aux effets de conjoncture, ils trouveraient leur origine dans des événements historiques marquants qui se produisent dans une société. Les guerres et les autres crises majeures sont des expériences qui concernent tous les individus d'une collectivité quels que soient leur groupe d'âge et la cohorte à laquelle ils appartiennent. Les effets de

conjoncture peuvent donc faciliter ou inhiber la formation de générations politiques.

Selon les Braungart, le décor nécessaire à la formation d’une génération politique est mis en place lorsque les jeunes se trouvent face à un ensemble décevant de situations créées par leurs aînés. Des efforts considérables de recherche ont été faits en vue d’établir laquelle des trois composantes de l’analyse générationnelle avait la plus forte influence sur les attitudes et les comportements des acteurs politiques. À ce sujet, on en serait venu à reconnaître la nature interactive et non seulement additive des effets de cycle de vie, de cohorte et de conjoncture. On peut réagir différemment aux mêmes événements politiques en raison du stade de vie dans lequel on se trouve, mais aussi des expériences [396] formatrices auxquelles sa cohorte a été soumise et des événements qui surviennent dans un monde qui se transforme.

### ***LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTIS GÉNÉRATIONNELS***

Dans notre ouvrage *Les partis générationnels au Québec* (2011), nous proposons que les partis générationnels auraient au moins cinq caractéristiques.

*La première* résiderait dans leur capacité à alimenter l’insatisfaction des électeurs envers les positions politiques internes ou externes des dirigeants en place et à proposer des solutions de rechange attirantes.

*Une deuxième caractéristique* des partis générationnels consisterait dans la mobilisation des jeunes appartenant à la génération où ils se recrutent et dans le rôle joué dans cette mobilisation par des leaders influents.

*Une troisième caractéristique* tiendrait aux défis posés aux partis générationnels par les effets de cycle de vie et de conjoncture. Les effets de cycle de vie sont menaçants parce que généralement contraires aux effets de cohorte sur lesquels se fondent les partis générationnels. Quant aux effets de conjoncture, ils peuvent être positifs mais aussi négatifs pour les partis générationnels.

Nous retenons *une quatrième caractéristique* voulant que la durée d’un parti générationnel s’étende sur une période de trente à quarante ans à l’intérieur de laquelle on peut distinguer une phase d’émergence, une phase de maturité et une phase de déclin.

Enfin, *une cinquième caractéristique* qui découle des précédentes résiderait dans le fait que les partis générationnels au cours de leur phase de maturité sont des partis proéminents dans le système des partis de leur temps. Cela tient à leurs atouts qui leur donnent la capacité de former le gouvernement ou l’opposition officielle dans le système politique où ils se trouvent.

### ***UN PARTI GÉNÉRATIONNEL HORS DU QUÉBEC***

Des partis générationnels ont existé au Canada en dehors du Québec. Le parti du Crédit social de l’Alberta fut l’un d’entre eux. Nous [397] allons en faire une brève présentation visant à montrer que, du milieu des années 1930 jusqu’au début des années 1970, il présente les caractéristiques d’un parti générationnel.

L’insatisfaction qui lui a donné naissance a été provoquée par la crise économique des années 1930 dont les United Farmers of Alberta (UFA) ont été tenus responsables. Ce groupe qui s’est d’abord voulu non partisan s’est lancé dans l’arène politique en 1919 et a formé des gouvernements majoritaires en 1923, puis en 1926 et en 1930. Il a été incapable de résoudre la crise économique des années 1930 dont les effets négatifs de conjoncture ont touché tout particulièrement les agriculteurs.

Selon les principes démocratiques qui animaient le mouvement des UFA, la base devait imposer ses décisions au gouvernement, mais c’est le contraire qui est arrivé quand le conseil des ministres des UFA a rejeté les résolutions de la base visant à soulager la dette des agriculteurs. Les UFA, qui avaient recueilli environ 40% des suffrages exprimés aux élections de 1926 et de 1930, n’en obtiendront que 11 % à l’élection de 1935 gagnée par le nouveau parti du Crédit social avec 54% des votes et 57 sièges sur 63.

Au cours des années 1920, les UFA avaient consacré beaucoup d'efforts à l'étude de la doctrine du crédit social qui recommandait de fournir du crédit aux consommateurs afin qu'ils puissent se payer des biens et services qui autrement demeureraient inutilisés. De telles recommandations, adoptées par le nouveau parti du Crédit social, ont été très populaires au milieu des années 1930 alors que sévissait la crise économique.

Les succès électoraux du Crédit social sont alors également dus au leadership de William Aberhart qui apporte au nouveau parti son charisme et son génie en matière d'organisation et de stratégie. Aberhart voit dans la doctrine du crédit social un plan divin pour le salut de la société. Sous son impulsion, des groupes d'étude sont formés partout en Alberta. En plus d'éduquer les électeurs, ils contribuent au financement du parti.

Une fois parvenu à la direction du gouvernement à la suite de l'élection de 1936, le Crédit social ne parvient toutefois pas à mettre en œuvre son programme, ce qui provoque des tensions à l'intérieur de la députation. On a recours à des experts et on crée le Social Credit Board, mais les lois que le gouvernement créditiste fait adopter par le parlement [398] de l'Alberta sont ou bien déclarées ultra vires par la Cour suprême du Canada ou bien désavouées par le gouvernement fédéral. Il s'ensuit qu'à l'élection provinciale de 1940, le Crédit social perd plusieurs voix et plusieurs sièges qui passent à une coalition formée du Parti libéral et du Parti conservateur.

Devant l'impossibilité de réaliser son programme originel, le Crédit social doit se donner une nouvelle justification. Il la trouve dans la lutte au socialisme et dans l'établissement d'un gouvernement intègre. Après la mort d'Aberhart en 1943, Ernest Manning, son principal disciple, le remplace au poste de chef du Crédit social et de premier ministre de l'Alberta. Manning a beaucoup de succès aux élections qui se déroulent entre 1944 et 1963.

L'élection de 1967, la dernière où Manning est victorieux, marque le début de la phase de déclin du Crédit social qui sera vaincu en 1971 par le Parti progressiste-conservateur dirigé par Peter Lougheed très populaire auprès des jeunes électeurs et de ceux qui habitent les villes.

Le Crédit social avait toutes les caractéristiques d'un parti générationnel. En réponse à l'insatisfaction provoquée par les années

de crise, il a proposé une conception nouvelle et, dans un premier temps, très religieuse de l'action politique défendue par le chef charismatique qu'était Aberhart auquel a succédé Manning, un autre chef prestigieux, ce qui a permis au parti de mobiliser et de fidéliser sur une période de plus de 35 ans suffisamment d'électeurs pour neutraliser les effets négatifs de cycle de vie dus au vieillissement de la clientèle première du parti. Enfin, le Crédit social a été un parti proéminent durant sa phase de maturité comme le montrent ses neuf victoires électorales consécutives de 1935 à 1967.

### *Des partis transgénérationnels aux États-Unis*

Elazar, dans un article paru en 1978 sur le rythme générationnel des deux grands partis politiques aux États-Unis, relie l'évolution d'une génération à des élections critiques qui précèdent chacune des grandes périodes de réponses apportées aux défis caractéristiques d'une génération, ce qui se traduit par des changements majeurs dans l'identification aux partis de la part de blocs importants d'électeurs. Ces mouvements apparaissent d'abord à l'occasion d'élections au Congrès ou dans certains États avant de se manifester dans des élections présidentielles [399] critiques une fois que les défis et les réponses propres à la génération politique concernée ont été largement perçus dans la population.

Elazar considère que le Parti démocrate et le Parti républicain contribuent tous les deux à relever les défis et à traiter des enjeux qui caractérisent une génération politique. À ce titre, ils ne sont pas tant générationnels que transgénérationnels en ce sens que chacun contribue à la nouvelle conception de la politique qui est propre à une génération politique, même si un des deux partis est dominant au cours d'une génération politique donnée.

## ***LES TROIS PHASES DES PARTIS GÉNÉRATIONNELS***

Les partis générationnels traversent habituellement trois phases : l’émergence, la maturité et le déclin. L’émergence s’étend de leurs tout débuts jusqu’au moment où ils entrent dans leur période de maturité par l’acquisition du statut de parti de gouvernement après avoir été ou non l’opposition officielle, un statut où ils peuvent se retrouver au cours de leur période de maturité. Celle-ci comprend les années où ils ont l’un ou l’autre de ces deux statuts. Enfin, le déclin commence avec la perte définitive de ces statuts et se termine avec la fin du caractère générationnel du parti qui disparaît ou non de la scène politique.

Ainsi, il y a réalignement au Québec et apparition d’un parti générationnel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle quand le Parti libéral dépasse en voix et en sièges le Parti conservateur dominant depuis l’instauration de la confédération.

Quarante années plus tard, au milieu des années 1930, l’Union nationale met fin au règne du Parti libéral et émerge comme le nouveau parti générationnel en politique provinciale. Dans les années 1970, l’Union nationale est en déclin et est remplacée par un nouveau parti générationnel, le Parti québécois, dont la phase de maturité semble tirer à sa fin.

Il est probable qu’à la prochaine élection provinciale, les deux grands partis des 40 dernières années, le Parti libéral et le Parti québécois, auront de moins bons résultats qu’à l’élection de 2008, et que les partis plus récents, y compris celui que dirige François Legault, profiteront de cette baisse, mais aucun de ces partis plus récents n’a de chances d’émerger dans l’immédiat comme un parti générationnel comparable [400] à ce que furent en leur temps le Parti libéral, l’Union nationale, puis le Parti québécois (pour plus d’information sur ces partis générationnels, on pourra consulter notre livre déjà cité *Les partis générationnels au Québec*).

Il manque à la formation d’un nouveau parti générationnel l’exploitation convaincante auprès des jeunes électeurs d’une insatisfaction répandue envers la situation politique actuelle ainsi que la présentation de solutions de rechange mobilisatrices des électeurs à

propos des relations externes du Québec avec le gouvernement canadien ou des problèmes internes de la société québécoise.

### ***LA MOBILISATION PAR LES PARTIS GÉNÉRATIONNELS***

La mobilisation par les partis générationnels touche des convertis qui ont déjà voté pour d'autres partis, ou encore de nouveaux électeurs qui votent pour la première fois.

Ces nouveaux électeurs, parce que plus jeunes que les convertis, assurent aux partis générationnels une base durable mais qui est toujours susceptible d'être touchée par des effets défavorables de conjoncture comme ce fut le cas pour l'Union nationale à l'élection de 1939, au début de la Deuxième Guerre mondiale, alors que les libéraux fédéraux se présentaient comme les remparts contre une éventuelle conscription imposée par le gouvernement fédéral. À l'inverse, l'Union nationale a profité à l'élection de 1944 d'un effet favorable de conjoncture créé par la centralisation excessive de la gouverne au Canada durant la guerre, ce qui a alimenté le nationalisme autonomiste de ce parti.

Pour revenir à la situation actuelle, les relations avec le gouvernement conservateur à Ottawa ne sont pas suffisamment conflictuelles pour mobiliser d'ici la prochaine élection provinciale un grand nombre des électeurs du Québec dans un nouveau parti générationnel, comme ont réussi à le faire le Parti libéral de Mercier et de Laurier, l'Union nationale de Duplessis et le Parti québécois de René Lévesque qui ont tous exploité avec succès les conflits avec les gouvernements fédéraux de leur temps.

D'ailleurs, il n'y a pas à l'heure actuelle de leaders comparables à ce que furent ces grands chefs, ce qui est généralement une condition nécessaire à l'émergence d'un parti générationnel. Ajoutons que [401] l'absence de conflits mobilisateurs entre Québec et Ottawa rend d'autant plus improbable l'émergence d'un nouveau parti générationnel que de tels conflits ont été dans le passé un facteur primordial de cette émergence.



Quant aux problèmes internes de la société québécoise, ils sont trop variés et trop controversés pour permettre une mobilisation étendue au profit d’un des partis qui n’a pas encore gouverné le Québec. D’éventuelles alliances entre certains de ces partis pourraient modifier la situation, mais il n’est pas sûr quelles simplifieraient la tâche de ces nouvelles formations politiques.

La dépolitisation actuelle de beaucoup de jeunes électeurs est un autre obstacle à l’émergence d’un nouveau parti générationnel. Non seulement les jeunes sont relativement moins nombreux qu’ils l’étaient dans les années 1970 lors de l’émergence du Parti québécois, mais la confiance qu’ils mettent dans la politique comme facteur de changement de la société a beaucoup diminué par rapport à la confiance qui prévalait dans ces années-là.

### ***L'ÉVOLUTION DES PERFORMANCES ET DES POSITIONS PRISES PAR LES PARTIS GÉNÉRATIONNELS***

Il se peut que les obstacles actuels à l’émergence d’un nouveau parti générationnel soient dus en bonne partie à une évolution historique qui a rendu de plus en plus risquée la réussite de telles formations politiques dans le système des partis provinciaux du Québec.

On peut comparer à cet égard les performances des trois partis générationnels qui ont existé au Québec depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit le Parti libéral de 1897 à 1935, l’Union nationale de 1936 à 1973 et le Parti québécois de 1976 à aujourd’hui.

De ces trois partis générationnels, le Parti libéral est de loin celui qui a le plus dominé l’arène politique. De 1897 à 1935, il a été le vainqueur de toutes les élections provinciales disputées au Québec. L’Union nationale qui lui a succédé comme parti générationnel a gagné six élections sur neuf durant sa phase de maturité, mais deux de ses victoires furent remportées avec moins de voix que le Parti libéral. Dans l’ensemble de sa phase de maturité, ses appuis en pourcentage de voix furent un peu inférieurs à ceux de son adversaire libéral. La performance du [402] Parti québécois a été encore moins bonne que celle de l’Union nationale depuis qu’il a atteint sa phase de maturité à

l’élection de 1976. Il n’a gagné que quatre élections sur dix dont une, celle de 1998, avec moins de voix que le Parti libéral.

La performance des trois partis générationnels a été aussi de moins en moins bonne pour ce qui est du nombre d’années passées à la direction du gouvernement, ce qui est un signe parmi d’autres du déclin de ce type de parti dans l’arène politique du Québec.

Du Parti libéral de Laurier au Parti québécois, il y a eu une évolution sur le plan des revendications nationalistes telle qu’on est passé d’un fédéralisme binational à un souverainisme mitigé par une association ou un partenariat avec le reste du Canada, les revendications autonomistes de l’Union nationale constituant une position intermédiaire entre ces deux extrêmes. Si bien qu’il serait difficile pour un nouveau parti générationnel de se donner une position originale sur ce plan.

Ce fut un des problèmes de l’Action démocratique du Québec de se trouver une position nationaliste qui lui soit propre. Le nationalisme autonomiste dont elle se réclamait manquait de relief et apparaissait comme un retour à la position qui avait été celle de l’Union nationale de Duplessis.

Sur le plan sociétal, les partis générationnels ont adopté des positions simples ou mixtes qui ont oscillé de la gauche à la droite, c’est-à-dire de Légalisation à la différenciation des relations entre les catégories d’acteurs de la société.

Le premier des trois partis générationnels, le Parti libéral, a tenu en politique interne des positions plutôt centristes qui correspondaient aux idées et au style des chefs modérés que furent Parent, Gouin et Taschereau. L’Union nationale à ses débuts a adopté des options de centre-gauche avec des mesures d’égalisation qui lui venaient de l’Action libérale nationale. Quand Duplessis prit le contrôle du parti, les options devinrent plutôt de centre-droit. Le Parti québécois, pour sa part, a opté pour des positions égalisatrices de centre-gauche qui se sont atténuées avec le temps.

Notons en plus que c’est du Parti libéral que sont issus Paul Gouin, le chef cofondateur de l’Union nationale, et René Lévesque qui a fondé le Parti québécois. De plus, Mario Dumont dont la formation politique

[403] apparaissait en 2007 comme un parti générationnel en émergence venait lui aussi du Parti libéral.

### ***LES CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES DE L'ABSENCE D'UN PARTI GÉNÉRATIONNEL***

En reprenant les cinq traits caractéristiques des partis générationnels, on peut chercher à prédire quelles transformations entraînerait l'absence d'un parti générationnel dans le système des partis provinciaux du Québec.

L'insatisfaction chronique envers les partis établis qui existe actuellement ne disparaîtrait pas pour autant, mais on peut penser quelle se concentrerait sur la situation politique interne au Québec. Les trois partis générationnels qui ont existé depuis 1867 et en particulier le dernier d'entre eux, le Parti québécois, ont exploité davantage l'insatisfaction envers la politique externe que celle envers la politique interne. En l'absence d'un parti générationnel, l'exploitation de l'insatisfaction sur le plan externe tendrait sans doute à s'atténuer, d'autant plus que les conflits entre Québec et Ottawa ont peu de chances de s'exacerber dans un avenir prévisible.

Quant aux solutions de rechange que les partis provinciaux pourront proposer face aux problèmes sociétaux qui continueront de se poser au Québec, on peut prévoir quelles prendront plus de relief en l'absence de solutions de rechange sur l'autre plan, celui des relations entre Québec et Ottawa.

La mobilisation des électeurs par les partis continuera d'être difficile tant que l'intérêt pour la politique demeurera limité et que celle-ci apparaîtra comme une activité peu susceptible d'améliorer les expériences de vie des individus qui s'y consacrent. À cet égard, l'absence de parti générationnel pourrait entraîner l'absence d'intenses mobilisations comparables à celles qui ont touché en particulier les jeunes gens instruits du milieu des années 1880, du milieu des années 1930 et des années 1970.

Les effets de conjoncture sont indépendants par définition de l'action des partis générationnels, alors que les effets de cycle de vie peuvent être neutralisés par eux en recrutant plus de nouveaux

électeurs. [404]C’est dire que l’absence de ces partis pourrait rendre plus volatil le vote pour les partis établis.

Les phases d’émergence, de maintien et de déclin telles que nous les avons définies s’appliquent aux partis générationnels et ont moins de sens dans le cas des partis non générationnels dont la durée de vie est plus ou moins longue selon leur capacité à recruter dans un peu toutes les cohortes et dans un peu tous les milieux sociaux ainsi qu’à fidéliser ces électeurs appartenant à différents groupes. Il est pour cela difficile de prédire les conséquences qu’aurait l’absence d’un parti générationnel dans le système des partis provinciaux du Québec.

Nous avons montré que les partis générationnels avaient été plus ou moins proéminents dans le système des partis de leur temps selon un ordre qui va du plus ancien, le Parti libéral, au plus récent, le Parti québécois, en passant par l’Union nationale. On peut se demander si la prééminence du Parti libéral a été due au fait qu’il a été un parti générationnel durant la période particulière qui va de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1930 ou si elle est due au fait qu’il a été plus performant que les deux partis générationnels qui l’ont suivi.

Que l’on choisisse l’une ou l’autre de ces deux explications, il est évident que le Parti libéral a été le plus marquant des trois partis générationnels du temps où il en avait les caractéristiques et le plus coriace des partis non générationnels que l’Union nationale et le Parti québécois ont eu à affronter quand ils étaient des partis générationnels.

### ***Bibliographie***

Braungart, Richard et Margaret Braungart (1989), « Les générations politiques », dans Jean Crête et Pierre Favre (dir.), *Génération et politique*, Paris, Economica et Québec, Les Presses de l’Université Laval, p. 8-15.

Lemieux, Vincent (2011), *Les partis générationnels au Québec*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, coll. Prisme.